

Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement

Novembre 2023

Bonjour,

Vous faites partie des personnes qui ont été sélectionnées pour participer à l'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement* menée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en collaboration avec les principaux organismes culturels gouvernementaux. Cette enquête nous permettra de dresser un portrait des pratiques culturelles de la population telles que l'écoute de contenus télévisuels ou musicaux, la lecture de livres et la fréquentation des lieux culturels (salles de spectacle, musées, bibliothèques et festivals).

L'ISQ communiquera avec vous par téléphone au cours des prochains jours afin que vous puissiez répondre à un questionnaire d'environ 30 minutes. Vous n'avez rien à préparer. Si vous n'êtes pas disponible lors de l'appel, vous pourrez nous indiquer un moment qui vous conviendrait davantage.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette enquête, vous pouvez communiquer avec l'ISQ, dont les coordonnées apparaissent au bas de cette lettre. Vous trouverez également d'autres renseignements au verso de cette lettre et sur notre site Web (statistique.quebec.ca) sous l'onglet « Enquêtes ».

Je vous remercie de votre collaboration. Vous contribuez ainsi à la production d'informations statistiques de qualité dont le Québec a besoin pour assurer de meilleurs services à la population.

Le statisticien en chef,



Simon Bergeron

Renseignements supplémentaires

Pourquoi vous?

Votre nom a été sélectionné au hasard, comme celui de plusieurs milliers de Québécoises et Québécois, pour que vous participiez à l'*Enquête québécoise sur les loisirs culturels et le divertissement*.

Les renseignements personnels nécessaires à l'enquête, dont vos coordonnées, ont été obtenus conformément à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, qui garantit la confidentialité des renseignements.

Votre participation est-elle obligatoire?

Votre participation à l'enquête est volontaire, mais **importante**, puisqu'elle permettra au milieu culturel, aux équipes de recherche et à la population québécoise de mieux comprendre les pratiques et la consommation de contenus culturels des Québécoises et Québécois.

Suivi de la qualité

Pour des fins de qualité et de formation, les conversations téléphoniques avec les agents de l'ISQ sont enregistrées. Si vous ne souhaitez pas que la conversation soit enregistrée, vous pouvez signifier votre refus à l'agente ou l'agent dès le début de l'appel.

Confidentialité

Vous pouvez, en toute confiance, fournir vos renseignements : la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec vous garantit qu'ils seront gardés confidentiels et ne seront utilisés qu'à des fins statistiques.

Encadrement éthique

L'enquête a été examinée par le comité d'éthique mandaté par l'Institut de la statistique du Québec. Le comité d'éthique a la responsabilité de s'assurer que les personnes visées par l'enquête et celles qui y participent sont respectées, que leur dignité est préservée et que leur intégrité est protégée.